



Au cœur des luttes

CGT-Finances publiques *** Section de La Réunion

Section affiliée à la CGTR

GREVE DU 7 MARS 2017 MOTION DE LA CGTR-FINANCES PUBLIQUES

La Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP), ses missions et ses agents, à l'instar de toute la Fonction publique, font l'objet d'attaques incessantes depuis plusieurs années.

Refusant toute forme de fatalisme, la CGTR Finances Publiques considère que la période actuelle est celle où nous devons nous faire entendre pour porter haut et fort nos revendications. Nous pouvons changer les choix politiques qui ont décidé de l'austérité pour la DGFIP.

La CGTR Finances Publiques propose d'autres orientations, d'autres choix de société, fondés sur le progrès social, la justice, le service public aux citoyens et la reconnaissance de l'investissement des personnels des Finances Publiques. La CGTR défend une vision du service ayant pour priorité la satisfaction des besoins sociaux et non le seul respect des règles budgétaires.

Parce que nous voulons pouvoir remplir pleinement nos missions de services publics, il est indispensable que nous disposions des moyens humains, logistiques et réglementaires à la hauteur des besoins de nos usagers.

Cela passe par :

- Le renforcement de nos missions publiques et du Statut général des fonctionnaires ;
- L'abandon du projet de prélèvement à la source ;
- Des créations d'emplois statutaires ; **La CGTR dénonce la surenchère de certains candidats concernant les suppressions d'emplois publics.**
- De véritables améliorations de carrière pour tous, qui appellent bien d'autres mesures que le protocole PPCR ;
- L'abandon de toute forme de modulation des régimes indemnitaires ;
- Le maintien et le renforcement d'une action sociale de qualité au niveau ministériel et interministériel ;
- La mise en œuvre d'une réforme pour une plus grande justice fiscale, et de réels moyens de contrôle et de lutte contre la fraude et l'évasion fiscales.

Dès lors la CGTR-Finances publiques s'inscrit pleinement dans la journée d'action et de grève du 7 mars 2017 dans les 3 versants de la fonction publique. La CGTR-Finances publiques a appelé les agents de la DRFiP de La Réunion à faire grève ce 7 mars pour porter leurs revendications, au moment où l'avenir du pays est mis en débat.

Finances publiques à La Réunion : la CGTR-Finances publiques a toujours exprimé son accord de principe avec la création du SIP de Saint-Louis, même si cette opération est réalisée avec un budget low-cost ne pouvant donc donner entièrement satisfaction notamment en matière d'accueil du public.

Nous avons constaté avec satisfaction que les arguments avancés par la Direction locale devant la presse pour justifier l'ouverture de ce SIP ne sont pas très éloignés des revendications portées par la CGTR depuis des années : un Service public de proximité, des compétences assiette et

recouvrement au plus près des usagers, un meilleur service public, des déplacements et des temps d'attente réduits et de meilleures conditions de travail pour les agents.

Tous les contribuables de La Réunion doivent bénéficier d'une égalité de traitement quelle que soit leur localisation, et ce qui est vrai à Saint-Louis est vrai sur l'ensemble du territoire. Chaque trésorerie de proximité a donc vocation à devenir un SIP. Le contraire serait discriminatoire.

Dans cette perspective, la CGTR-Finances publiques revendique la création de Services des Impôts des Particuliers (SIP) au Port, à Saint-Leu, au Tampon, à Saint-Joseph, à Saint-André, à Sainte-Suzanne, avec bien entendu les moyens humains et financiers nécessaires. Ainsi la DRFiP de La Réunion sera en cohérence avec ses bonnes intentions affichées, dans l'intérêt des agents, des usagers et du Service public.

La CGTR-Finances publiques exige également la création d'un centre des Finances publiques à CILAOS, commune enclavée dont les habitants doivent bénéficier de services publics de proximité comme tous les réunionnais.

La CGTR-Finances publiques souhaite également insister sur la lutte contre la fraude fiscale à La Réunion, véritable fléau de notre société dont l'éradication doit être une mission prioritaire de l'Etat. Dans la présentation annuelle de son bilan 2016, le CODAF (comité opérationnel départemental anti-fraude) de La Réunion fait état de 280 contrôles ayant permis de rappeler 28,5 millions d'euros. Ce chiffre peut paraître très important, mais au regard de la fraude fiscale estimée à environ 500 millions à La Réunion, c'est une goutte d'eau, entre 5 et 6% de la fraude fiscale, qui est démasquée. Le travail réalisé par les services de la DRFiP de La Réunion est remarquable, mais cette mission manque cruellement de moyens.

La CGTR-Finances publiques revendique des créations d'emplois massives pour lutter contre la délinquance fiscale nuisible à l'ensemble de la collectivité, à commencer par la création d'une véritable Dircofi à La Réunion avec un doublement de ses effectifs.

Pour la CGTR-Finances publiques

Le secrétaire départemental

Pierrick OLLIVIER